



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 27.04.2020

Version 1.1

Date de révision: 27.04.2020

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

· **Nom commercial:** Bremsenleim TaonX

· **Numéros:** 3211637, 3211638

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Utilisation de la substance/du mélange**

Piège à insectes collant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

D-84428 Buchbach

www.kerbl.com

Tel.: 0049-(0)8086-933-100

E-Mail: info@kerbl.com

· **Personne responsable/émettrice:**

Albert Kerbl GmbH

Tel.: 0049-(0)8086-933-104

E-Mail: bm@kerbl.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE DE STRASBOURG

Hôpitaux universitaires

1 Place de l'Hôpital

BP 426

67091 STRASBOURG CEDEX

Tél. + 33 3 88 37 37 37

Fax + 33 3 69 55 18 99

Email : flesch.francoise@chru-strasbourg.fr

### 2 Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Aucune

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)**

Aucune

#### 2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 27.04.2020

Version 1.1

Date de révision: 27.04.2020

Nom commercial: **Bremsenleim TaonX**

Numéros: 3211637, 3211638

### 3 Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélange

##### Ingrédients:

|                |   |       |
|----------------|---|-------|
| CAS: 9044-17-1 | Butène, polymère avec le 2-méthyl-1-propène | >95 % |
|----------------|---|-------|

### 4 Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### **Indications générales:**

En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

NE JAMAIS faire ingérer quelque chose à une personne inconsciente par la bouche.

##### **Après inhalation:**

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### **Après contact avec la peau:**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

##### **Après contact avec les yeux:**

Au moins 15 minutes, rincer abondamment à l'eau douce et propre, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un ophtalmologiste si une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

##### **En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée, mousse, poudre ABC, poudre BC, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés – ne pas utiliser: jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereux pour la santé. Ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie peuvent se former: monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement de protection spécial:** Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

##### **Autres informations**

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 27.04.2020

Version 1.1

Date de révision: 27.04.2020

Nom commercial: **Bremsenleim TaonX**

Numéros: 3211637, 3211638

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Tenir à l'écart les personnes non protégées. Équipement de protection individuelle, voir section 7 et 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par exemple, sable, terre, vermiculite, terre de diatomées) et pour son élimination conformément aux réglementations locales dans les conteneurs appropriés (voir chapitre 13). Nettoyer avec des produits détergents, ne pas utiliser de solvants.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour l'information sur une manipulation sans danger.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

### 7 Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Respecter les normes de santé et de sécurité. Équipement de protection individuelle voir le chapitre 8. Ne pas manger, boire ou fumer. Ouvrir le récipient avec soin et poignée. Veiller à une bonne ventilation.

· **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:**

Conserver dans un endroit frais. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et sec.

Ne pas stocker ensemble avec: Gaz. Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses.

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire, Forte chaleur, Humidité.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

cf. chapitre 1.



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 27.04.2020

Version 1.1

Date de révision: 27.04.2020

Nom commercial: **Bremsenleim TaonX**

Numéros: 3211637, 3211638

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition / Mesures de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos..

##### Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues pour protéger des projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166. En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage. Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection. Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

##### Protection des mains

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374. La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail. Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés:

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Matériau approprié:

- Caoutchouc butyle NBR (Caoutchouc nitrile)
- FKM (caoutchouc fluoré).
- CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène).

Temps de pénétration (durée maximale de port) >480 min

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

##### Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

##### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. En cas de formation de aérosol/brouillard, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre.

##### Risques thermiques

Pas d'information disponible..

##### Contrôles de l'exposition sur la protection de l'environnement

Pas d'information disponible.



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 27.04.2020

Version 1.1

Date de révision: 27.04.2020

Nom commercial: **Bremsenleim TaonX**

Numéros: 3211637, 3211638

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |   |
|---|---|
| · Données générales                       |   |
| · Apparence:                              |   |
| Forme:                                    | liquide visqueux                            |
| Couleur:                                  | incolore                                    |
| · Odeur:                                  | légère odeur                                |
| · Seuil olfactif:                         | donnée non disponible.                      |
| · pH:                                     | donnée non disponible.                      |
| · Changement d'état                       |   |
| Point/intervalle de congélation:          | non déterminé                               |
| Point/intervalle d'ébullition:            | non déterminé                               |
| · Point d'éclair:                         | 170 °C                                      |
| · Inflammabilité (solide, gaz):           | non applicable                              |
| · Température d'auto-inflammabilité:      | non déterminé                               |
| · Décomposition thermique:                | >260 °C..                                   |
| · Auto-inflammabilité:                    | Le produit n'est pas auto-inflammable.      |
| · Explosibilité:                          | Le produit n'est pas explosif.              |
| · Limite d'explosivité:                   |   |
| supérieure:                               | donnée non disponible.                      |
| inférieure:                               | donnée non disponible.                      |
| · Pression de vapeur (20 °C):             | non déterminé                               |
| · Densité:                                | non déterminé                               |
| · Densité relative                        | non déterminé                               |
| · Densité de vapeur relative              | donnée non disponible.                      |
| · Taux d'évaporation                      | donnée non disponible.                      |
| · Hydrosolubilité:                        | insoluble                                   |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau): | donnée non disponible.                      |
| · Viscosité:                              | donnée non disponible.                      |
| · Propriétés comburantes:                 | donnée non disponible.                      |
| <b>9.2 Autres informations</b>            | Pas de données supplémentaires disponibles. |

### 10 Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants, fortes. Agent réducteur, fortes. Acide fort. Base forte.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Voir la section 5.2.



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 27.04.2020

Version 1.1

Date de révision: 27.04.2020

Nom commercial: **Bremsenleim TaonX**

Numéros: 3211637, 3211638

### 11 Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction (CMR):**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique / répétée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12 Informations écologiques

|  |   |
|--|---|
| 12.1 Toxicité                              | donnée non disponible.  |
| 12.2 Persistance et dégradabilité          | Pas facilement biodégradable.                                 |
| 12.3 Potentiel de bioaccumulation          | Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation. |
| 12.4 Mobilité dans le sol                  | donnée non disponible.  |
| 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB | Mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB.            |
| 12.6 Autres effets néfastes                | donnée non disponible.  |

### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

· **Catalogue européen des déchets**

Le nombre (s) énuméré (n) des déchets selon le catalogue européen des déchets (CED), sont considérés comme une recommandation. Une décision finale doit être prise en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



## Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 27.04.2020

Version 1.1

Date de révision: 27.04.2020

Nom commercial: **Bremsenleim TaonX**

Numéros: 3211637, 3211638

### 14 Informations relatives au transport

|   |   |
|---|---|
| 14.1 Numéro ONU   | Non classé dangereux au sens des réglementations de transport |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies   | non   |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport  | non   |
| 14.4 Groupe d'emballage   | non   |
| 14.5 Dangers pour l'environnement   | non   |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  | non   |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable.   |

### 15 Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementation de l'UE

non

##### Réglementations nationales

**Allemagne: Wassergefährdungsklasse (WGK)** Classe de la pollution des eaux (WGK)

non polluant pour les eaux (nwg), Classification conformément à AwSV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée disponible.

### 16 Autres informations

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires. Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1. L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.

#### Notes de mettre à jour

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

#### Abréviations

WGK : Wassergefährdungsklasse.

#### Méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées à l'article 9 du règlement (CE) n° 1272/2008 pour les besoins de la classification

Classification basée sur les composants du mélange